



TOURNOI A SEPT

REGLEMENT GENERAL DE LA COMPETITION

Les lois de l'International F.A Board régissent le tournoi ; sauf celles modifiées par le **présent règlement de l'UNAF 94** à savoir :

- Pas de hors jeu.
- Les remises en jeu qui sont effectuées par le gardien de but le seront soit par la main soit par dégagement du pied si le ballon est posé au sol, il ne pourra être repris à la main.
- CPB au sol, sortie de la surface.
- Les coups de pied placés (tous les coups francs sont directs, pour la défense, tiré sur la ligne de la surface de réparation).
- Pour toutes les remises en jeu, les adversaires seront placés à 5 mètres de celle-ci.
- Les rentrées de touche s'effectueront à la main.

ARTICLE 1 : les terrains. Au nombre de deux (sur 1 terrain de football à 11)

Longueur : 60 à 70 m (dimensions qui correspondent à ½ terrain de jeu à 11)

Largeur : 45 à 50 m (dimensions qui correspondent à ½ terrain de jeu à 11).

Les dimensions des buts seront ceux du football réduit, les buts seront placés sur la ligne de touche du terrain à 11. Une zone neutre de 1 mètre de chaque côté de la ligne médiane (à 11) sera tracée.

Les dirigeants et les joueurs remplaçants devront se trouver de chaque côté du terrain mais en aucun cas dans la zone neutre au centre du terrain.

Une surface de réparation sera tracée à 13m.

ARTICLE 2 : Engagements

Le tournoi est ouvert aux adhérents des différentes Amicales Franciliennes. Chaque équipe devra remplir sur place pour **8h00** une feuille d'engagement. Le tirage au sort des **2 poules** a été effectué lors d'une réunion de l'UAFIF.

L'équipe absente pour le début du tournoi sera déclarée « forfait » sur son 1^{er} match (voir pour les suivants).

Les équipes pourront inscrire **10 joueurs** par rencontre. Si le dirigeant est joueur, il sera inscrit avec la liste des joueurs.

Concernant le panachage, l'équipe sera perdante pour la rencontre concernée si la fraude est constatée par l'organisation. Pour tous les autres cas réunion de la commission d'éthique.

Une équipe sera éliminée pour le match concerné :

- Si elle ne présente que 4 joueurs au total sur le terrain au coup d'envoi.
- Si elle est absente du terrain après le 3^{ème} appel.

L'organisation se réserve le droit d'exclure un joueur ou une équipe si ceux-ci ont un comportement inacceptable envers les arbitres ou le comité d'organisation du challenge.

ARTICLE 3 : Les ballons

Emploi de ballon type N°5. L'organisation mettra à disposition des arbitres 2 ballons par terrain. Par contre, les équipes devront disposer de leurs propres ballons pour l'échauffement.

ARTICLE 4 : Nombre de joueurs

Une équipe sera composée de **7 joueurs** dont **1 gardien**.

ARTICLE 5 : Equipement des joueurs et des équipes

Le port des protèges tibias est obligatoire. Des chaussures appropriées aux surfaces des terrains de jeu. Les équipes devront prévoir **2 jeux** de maillots de couleurs différentes.

ARTICLE 6 : Arbitrage des rencontres

Les rencontres seront dirigées par des arbitres officiels désignés par l'organisateur où le cas échéant par un membre de l'organisation.

ARTICLE 7 : Durée des rencontres (les durées de matchs seront précisées avant le tournoi)

Sans changement de camp.

Le tirage au sort pour le choix de la partie du terrain sera effectué par l'arbitre de la rencontre.

- La durée des rencontres est fixée à 1 x 14 minutes lors des poules de classement.
- La durée des rencontres est fixée à 2 x 12 minutes pour les matchs de classement, sauf pour le match concernant les 9^{ème} et 10^{ème} places où le match aura 2 périodes de 15 minutes séparées par les ½ finales.
- La durée des rencontres des demi-finales est fixée à 2 x 12 minutes.
- **L'organisation se réserve le droit de modifier la durée des rencontres si nécessaire.**

ARTICLE 8 : Classement des équipes.

Match gagné : 4 points

Match nul : 2 points

Match perdu : 1 point

Match perdu par pénalité : 0 point

A la fin des matchs de classement dans les 2 poules un classement sera établi. Si des équipes disposent d'un même nombre de points, elles seront départagées de la façon suivante :

- 1^{er} résultat entre les deux équipes
- 2^{ème} le goal-average
- 3^{ème} meilleure attaque
- 4^{ème} le nombre d'avertissement ou exclusion

Enfin, si toujours égalité ; il sera procédé à une séance de tirs aux buts (3 tirs) par des joueurs différents. L'équipe vainqueur sera celle qui aura obtenu au même nombre de tirs l'avantage d'un but.

ARTICLE 9 : Coup d'envoi – remise en jeu

Les joueurs adverses devront se trouver à 5 mètres du ballon. Tous les coups francs sont directs, la distance à respecter est de 5 mètres également.

ARTICLE 10 : Fautes et comportements antisportif

Identiques à celles du football à 11 sous réserve des modifications suivantes :

Tous les coups francs ou les remises sont directs (un but peut être marqué directement, sauf rentrée de touche).

Toutes fautes commises intentionnellement dans la surface de but par l'équipe défendant sont passibles d'un coup de pied de réparation (ballon placé à 9m de la ligne de but).

ARTICLE 11 : Les avertissements et les exclusions

Tout joueur qui aura reçu un avertissement, sera sanctionné d'une sortie temporaire de trois minutes.

Les exclusions seront examinées par la commission d'éthique qui se réunira pour statuer. Ces décisions seront sans appel.

L'équipe qui a reçu une exclusion perd un point.

Le joueur qui sera exclu ne pourra pas participer au prochain match, suivant la gravité de la faute il pourra être exclu du tournoi.

ARTICLE 12 : Commission d'éthique

Pour tout litige, réclamation ou autre, une commission d'éthique se réunira. Les représentants suivants composeront cette commission :

- Président de l'UNAF 94 (ou son représentant)
- Président de l'organisation (ou son représentant)
- Un membre de l'UAFIF

L'arbitre de la rencontre pourra être auditionné si nécessaire

ARTICLE 13 : Coupe « Fair-play » Jean Marie RUFFE

Le tournoi est doté d'un challenge « Fair-play » noté par les arbitres et l'organisation. Seront prises en compte les rencontres mais également le comportement global des équipes durant toute la journée.

ARTICLE 14 : Récompenses

Le vainqueur recevra le challenge « Didier NOURISSON »

ARTICLE 15 : Rappel

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets ou de vêtements. Tout participant s'engage à respecter sans réserves le présent règlement.

Nous vous demandons de respecter les installations du stade : vestiaires, tribunes, salles etc.....mises à votre disposition.



UNAF 94

PROGRAMME DE LA JOURNEE
DU SAMEDI 28 MAI 2011

Tournoi Sportif - Assemblée Générale UAFIF

Stade Chéron - 62 quai d'Artois - le Perreux sur Marne

Horaires : début du tournoi 9h - fin 18h30

8h00 : Accueil des amicales avec petit déjeuner

9h00 : Début du tournoi

12h00 à 13h00 : Repas

13h15 : Assemblée Générale de l'UAFIF

15h00 : Reprise du tournoi

18h30 : Remise des récompenses « Vin d'Honneur »

20H00 Soirée de Gala

SALONS RIVERS

11, rue Georges Méliès 94350 Villiers sur Marne